



LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

Procès verbal relatif à l'affectation du produit de la location

- Nombre de propriétaires qualifiés pour prendre part au vote : **110**
- Nombre de propriétaires ayant pris part au vote : **95**
- Superficie totale de la chasse communale : **509 ha 27 a 35 ca**

a) **Se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune**

8 propriétaires, possédant au total **174 ha 91 a 48 ca**

ATTENDU que :

moins des deux tiers des propriétaires, possédant **moins** des deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont

PRONONCES POUR L'ABANDON DU PRODUIT DE LA LOCATION à la commune, ce produit sera, pour la durée du bail (période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033):

- **réparti chaque année entre les propriétaires**

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 19 septembre 2023

Le Maire,
Pierre ROSAIRE

